

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

PREMIER MINISTRE

Décret n° 2020-1145 du 17 septembre 2020 relatif à l'entrée en vigueur immédiate d'un arrêté

NOR : PRMX2024827D

Le Premier ministre,

Vu le code civil, notamment son article 1^{er} ;

Vu l'urgence,

Décète :

Art. 1^{er}. – Entre en vigueur immédiatement, à compter de sa publication au *Journal officiel* de la République française, l'arrêté du 17 septembre 2020 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 identifiant les zones de circulation de l'infection du virus SARS-CoV-2.

Art. 2. – Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française et entrera en vigueur immédiatement.

Fait le 17 septembre 2020.

JEAN CASTEX